SÉCURITÉ ET CIVISME

Découvrez la médiation juridique pour régler vos soucis du quotidien

Le dernier atelier "En sécurité chez moi et dans mon environnement connecté" aura lieu à Saint-Lyphard le lundi 16 juin à 18h30. Au programme : un jeu de rôle autour de la médiation animé par Aurélie DESBORDES, avocate et médiatrice.

Publié le 28 mai 2025

Le dernier atelier

Le lundi 16 juin à Saint-Lyphard (maison Félix, rue de la Brière) : Jeu de rôle pour découvrir l'outil de médiation de la République ;

- La médiation, qu'est ce que c'est ?
- Dans une ambiance ludique et pédagogique, venez découvrir la médiation pour régler vos soucis du quotidien en évitant une procédure juridique longue.

Ensemble pour un accès facilité à la JUSTICE.

À propos du cycle d'ateliers

Le cycle d'ateliers "En sécurité chez moi et dans mon environnement connecté" est né de la volonté des élus et du partenariat mis en place avec la gendarmerie et l'association "Victimes mais pas démunies!" de répondre aux questionnements des administrés face au contexte de cambriolages répétés et au développement d'arnaques en ligne.

Les participants ont rencontré la gendarmerie, appris à s'outiller et sortir de l'isolement qui concerne 100% des victimes d'infractions pénales. Ce cycle d'ateliers a favorisé la rencontre, le lien social et de renouer avec les Institutions.

L'idée était d'offrir des espaces de parole et de compréhension des outils à la portée des citoyens du système judiciaire et pénal. Chacun peut se réapproprier son pouvoir d'agir citoyen, son sentiment de sécurité et de liberté.

Opération tranquilité vacances : s'absenter sereinement

L'opération tranquillité vacances , comment ça marche ?

Vous vous absentez plusieurs semaines de votre lieu de résidence principale ? La police municipale peut assurer la surveillance ponctuelle de votre domicile. Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours minimum).

Plusieurs possibilités :

- Effectuer la demande sur place, à l'accueil de la Police Municipale ;
- En remplissant le formulaire *"Formulaire - Opération tranquilité vacances"* téléchargeable ci-dessous. Vous pouvez le télécharger et le remplir directement depuis votre ordinateur puis l'envoyer à l'adresse police.municipale@mairie-saint-lyphard.fr ou en l'imprimant, le complétant et en le déposant en Mairie.

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08